

Lettre flash du CIO Marseille Centre

Mai 2017

ATTENTION !! Admission - postbac

- **Jusqu'au 31 mai minuit** : vous **pouvez modifier** l'ordre de classement de votre liste de candidatures. **Passée cette date**, votre liste devient **définitive et ne peut plus être modifiée**.

RAPPEL : Vous **devez classer vos demandes de formations par ORDRE DE PREFERENCE** en fonction :
- de vos souhaits,
- de votre projet professionnel,
- sans autocensure.

Les établissements demandés n'ont à aucun moment connaissance de votre liste ordonnée de vœux.

INSCRIPTIONS dans les écoles du secteur paramédical

- **Orthophoniste / Orthoptiste** : à partir de janvier, télécharger le dossier d'inscription sur le site de la faculté de médecine : medecine.univ-amu.fr . Dossier à déposer à la scolarité avant mi-juin. Admission sur concours. Frais de scolarité 200 € / an.
- **Ostéopathe** : Possibilité de télécharger le dossier d'inscription en ligne. Admission sur dossier scolaire et entretien de motivation. Parfois tests psychotechniques ou brève rédaction. Frais d'inscription : environ 250 €. Frais de scolarité : environ 8700 € / an
- **Préparateur en pharmacie : (BP en apprentissage)**. Inscription jusqu'au 30 juin 2017. Sélection sur dossier scolaire, tests (français, mathématiques) et entretien de motivation. ► CFA pharmacie de Marseille (Marseille/Sisteron) : 04 91 84 00 00 ► CFA de la CCI d'Avignon : 04 90 13 86 27

INSCRIPTIONS dans les écoles d'Art

Préparation en 1 an au concours d'entrée des écoles d'art

École d'art intercommunale – Digne-les-Bains : Inscription début mars 2017. Concours : 3 sessions, 22 mai, 13 juin, 1er septembre 2017. Dépôt du dossier jusqu'au 12 mai (première session), 31 mai (deuxième session) et 21 août (3ème session). Présentation d'un dossier (tous supports artistiques admis) et entretien. Frais d'inscription : 300 €. Scolarité : gratuite. www.idbl.fr

École Supérieure d'Art et de design Marseille-Méditerranée - ESADMM : DNA - DNSEP options art ou design. Préparation en un an au concours. 2 sessions en mai et juin 2017

Diplômes des écoles d'art

- **École Supérieure d'Art - Aix-en-Provence : DNA et DNSEP option art :**
Concours : le 14 septembre . Dépôt du dossier jusqu'au 2 juillet. Frais de scolarité : 420 € / an. Formulaire d'inscription en ligne www.ecole-art-aix.fr – demande d'informations complémentaires au 04.42.91.88.11

INSCRIPTIONS diverses

- **Institut du port de Marseille – Fos ITIP :** Technicien supérieur du transport international et de la logistique portuaire . Dossier, entretien et test d'Anglais. Pré-inscription sur www.itip.cnam.fr

- **Institut supérieur du transport logistique ISTEI :** Technicien supérieur en transport logistique. Entretien de motivation, tests oraux et écrits Inscription sur www.aft-iftim.com

A NOTER SUR VOTRE AGENDA : JUIN

3^{ème} ETAPE d'APB: PROPOSITION D'ADMISSION ET REPONSE DES CANDIDATS

1^{ère} phase d'admission : du 8 juin 14h au 13 juin 14h

2^{ème} phase d'admission : du 26 juin 14h au 01 juillet 14h

Pour connaître vos résultats, vous devez **vous connecter** à votre espace personnel.

ATTENTION !

Tous vos vœux sont annulés si vous ne donnez pas de réponse à une proposition dans les délais impartis : vous êtes alors considéré comme « candidat démissionnaire ».

Tant que vous n'avez pas donné une réponse définitive (« Oui définitif » ou « Je renonce à tous mes vœux »), vous **devez vous connecter à chaque phase d'admission et confirmer votre « Oui mais » en le validant de nouveau.**

Pour ceux qui n'ont pas reçu de réponse favorable des établissements demandés lors de la procédure APB → **PROCEDURE COMPLEMENTAIRE**

DU 27 JUIN 14 HEURES AU 25 SEPTEMBRE 23 HEURES 59

C.I.O. (Centre d'Information et d'Orientation)
Avec ou sans rendez-vous
Ouvert du lundi ou vendredi
De 8h30 à 12h et de 13h 30 à 17h
(nocturne le mercredi jusqu'à 19h sur rendez-vous)

Le CIO est un service public gratuit de l'Education Nationale.

36 boulevard Barral
13008 Marseille
☎ 04.91.79.10.20

N'hésitez pas à consulter le site du CIO :

<http://www.cio-marseille-centre.ac-aix-marseille.fr/spip/>